



Rapport d'activité 2022





Édition

Service des communications
Réseau de transport de la Capitale
ISBN : 978-2-921925-65-5

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec – Mai 2023
L'utilisation du masculin sert uniquement à alléger le texte.

Table des matières

Mot de la présidente	4
Mot du directeur général	5
Faits saillants	6
Gouvernance	11
Portrait du RTC	15
Portrait du STAC	22
Mot de la trésorière	24
Annexe : États financiers consolidés	25



Mot de la présidente —

2022 aura été marquée par la fin des mesures sanitaires et donc teintée d'un grand positivisme. Ce fameux « retour à la normale » a notamment généré un regain progressif de l'achalandage dans notre réseau de transport en commun, ce qui est on ne peut plus encourageant!

La préparation de nos grands projets a aussi de quoi nous réjouir. Je pense notamment à l'arrivée du premier autobus électrique Nova Bus dans le parc du RTC, un jalon important de notre programme d'électrification, et à la présence du RTC aux nombreuses activités de participation publique pour le projet de tramway.

À l'occasion de la Semaine québécoise des personnes handicapées, nous avons également annoncé que mille arrêts sur notre réseau deviendraient accessibles aux personnes en fauteuil roulant, et ce, d'ici la mise en service du tramway. Cet engagement fort, qui s'inscrit dans notre Plan de développement en accessibilité universelle (PDAU), est un grand pas vers l'atteinte de notre objectif, celui de rendre accessible la totalité de nos parcours.

À mi-chemin de notre *Plan stratégique 2018-2027*, force est également de constater que nos projets de mobilité intégrée ont fortement progressé, cette année.

Nous n'avons qu'à penser au lancement du service de transport à la demande Flexibus, à l'ajout de stations et de vélos supplémentaires pour la deuxième saison d'àVélo ou à la tenue du Défi 30 jours mobilité, dont les rétroactions des participants nous permettront de nourrir la réflexion en vue du déploiement de notre « recette Québec » pour la mobilité intégrée.

Plus que jamais, il est en effet important de s'assurer que les services sont déployés en adéquation avec les besoins et les attentes des citoyens. Poursuivant cet objectif, la plateforme de consultation Web Voie libre, s'adressant tout autant aux clients qu'aux non-clients du transport en commun à Québec, a d'ailleurs été mise en ligne en 2022 et s'avèrera un outil précieux pour les années à venir.

Le moins qu'on puisse dire est que la dernière année fut riche en projets et ponctuée d'événements positifs, mais rien n'aurait été possible sans les efforts et le travail exceptionnel des employés du RTC et du STAC. C'est grâce à eux que la réalisation de notre mission est possible et,



en mon nom et en celui de tous les membres du conseil d'administration, je les en remercie sincèrement.

En terminant, il serait évidemment utopique de penser que tous ces projets ambitieux n'auront aucun impact sur nos coûts d'exploitation. Je suis donc persuadée que le principal défi des prochains mois et des prochaines années sera le financement du transport en commun.

En ce sens, je tiens à souligner l'appui de l'agglomération de Québec, qui est actuellement le principal contributeur à notre financement, ainsi que celui du gouvernement du Québec.

Non seulement devons-nous compter sur une aide financière pérenne, indexée, et suffisante, mais le développement doit aussi se poursuivre pour contribuer notamment à l'atteinte des cibles ambitieuses de réduction des GES.

Nous devons continuer à défendre et à promouvoir le transport en commun comme un investissement, et ce, pour nos concitoyens et les générations futures.

Maude Mercier Larouche

Présidente du conseil d'administration

Mot du directeur général —

Dès mon entrée en poste en fin d'année, à la suite du départ à la retraite de M. Alain Mercier, j'ai été impressionné par le talent et l'expertise qui caractérisent notre organisation.

Impressionné aussi par le souci de nos employés d'offrir une expérience client de qualité à nos usagers. Faire partie d'une équipe aussi solide et pouvoir compter sur l'appui de partenaires à ce point engagés me remplit d'une grande fierté.

C'est notamment grâce à ces éléments-clés que le RTC est reconnu comme une société de transport innovante, ne cessant de se démarquer dans l'industrie.

En 2022, les effets de la pandémie étaient encore présents. Qu'à cela ne tienne, nous avons continué à travailler ensemble pour bonifier l'expérience client et accomplir notre mission.

Ainsi, le plan d'action que nous avons lancé pour améliorer le transport adapté, élaboré en collaboration avec les partenaires du milieu associatif, nous permettra d'agir concrètement sur des aspects importants liés à la livraison de ce service.

En plus de cette initiative, je tiens à souligner le succès du lancement de Flexibus au printemps dernier et l'amélioration du service àVélo pour sa deuxième saison. De plus, toujours dans le but de multiplier les options de déplacement et de nous adapter à nos clients, nous avons ajouté un nouveau titre conjoint Bus + FLEXauto à l'application RTC Nomade paiement.

Les titres de la STLévis, en plus de la gamme complète de nos services, ont d'ailleurs joint cette plateforme en 2022. Ce premier pas vers un guichet unique fait déjà du RTC un véritable leader en mobilité dont la qualité de l'expérience client est la priorité.

Dans ce même ordre d'idées, nous ne pouvons qu'être fiers du service exceptionnel que nous avons offert lors des grands événements, dont le retour a marqué positivement la dernière année.

Après deux ans d'absence en raison de la pandémie, nous avons contribué à améliorer l'expérience de mobilité des festivaliers et avons su nous adapter aux besoins des citoyens afin que l'utilisation du transport en commun



devienne pour eux un choix de plus en plus naturel.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : pendant les 12 jours du Festival d'été de Québec, près de 300 000 déplacements ont été effectués à bord du RTC, incluant le service àVélo.

En terminant, je crois sincèrement que la plus grande force de notre organisation réside dans son capital humain.

Les employés du RTC et du STAC méritent donc toute notre reconnaissance pour leur engagement et les efforts constants qu'ils déploient dans la poursuite de notre mission. Un grand merci à toutes et à tous!

Nicolas Girard

Directeur général

Faits saillants



Bonification au parcours Métrobus 807

Le parcours Métrobus 807 a été révisé en réponse à son achalandage croissant. Ces modifications poursuivaient deux objectifs principaux, soit améliorer la fiabilité et bonifier l'expérience client.

Dès l'entrée en vigueur des horaires d'hiver, le tracé a donc été dévié afin de desservir 972 unités d'habitation additionnelles, évitant ainsi un tronçon continuellement congestionné du chemin Sainte-Foy.

Au même moment, certaines stations ont également été relocalisées ou retirées afin d'améliorer la fluidité du parcours, donc le respect de l'horaire.

Ces modifications représentent les premières d'une série d'autres, qui seront pour leur part effectuées au cours des prochaines années.

Lancement de Voie libre

Voie libre, une nouvelle plateforme de consultation Web pour les clients et les non-clients du transport en commun à Québec, a été mise en ligne en juin 2022.

Celle-ci est constituée d'une section libre d'accès, accueillant quiconque voulant s'exprimer dans la boîte à idées ou à partir de la carte interactive du réseau, et une section consultative, destinée à ceux qui souhaitent approfondir leur participation aux différentes études, sondages et consultations sur les projets lancés par le RTC et le STAC.

La plateforme permet de mieux comprendre les nouvelles habitudes de déplacement des citoyens, mais également de recueillir l'avis de la population sur des projets plus spécifiques d'aménagement et de développement du réseau.



Faits saillants



Un déploiement couronné de succès pour le service Flexibus

Le prix Guy-Chartrand, dans la catégorie Développement et amélioration des services de transport collectif, a été décerné au RTC pour son service innovant de transport à la demande Flexibus.

Lancé en mars 2022 dans le nord-est et le nord-ouest de Québec ainsi que dans l'est de Beauport, le service a également été déployé dans le nord de Beauport dès le mois de septembre, alors que cette étape n'était initialement prévue que pour 2023.

En date du 31 décembre 2022, le Flexibus aura généré plus de 98 000 déplacements.



Plus de stations et de vélos pour la deuxième saison d'àVélo

40 stations et 400 vélos étaient disponibles pour cette deuxième saison du service de Vélopartage à assistance électrique àVélo, comparativement à 10 stations et 100 vélos en 2021.

À la fin de la saison, le RTC a constaté une forte augmentation de l'utilisation du service, soit plus de 13 800 clients qui ont réalisé au-delà de 185 200 déplacements. Aux fins de comparaison, rappelons qu'en 2021, 5 000 clients avaient effectué plus de 29 000 trajets. Un succès!



Nouveau laissez-passer Bus + Flexauto

Un nouveau titre conjoint nommé Bus + FLEXauto a été lancé sur l'application RTC Nomade paiement. Offert au coût de 99 \$, ce dernier comprend un laissez-passer mensuel Général du RTC et 10 courses FLEX Communauto d'une durée de 30 minutes chacune. Cette étape fait suite au partenariat de mobilité développé en 2019 comprenant des espaces réservés aux véhicules Communauto dans certains Parc-O-Bus, ainsi que l'intégration des données Communauto dans l'application RTC Nomade temps réel, permettant aux clients de localiser et de réserver les voitures en libre-service à même cette application.

Faits saillants

Six engagements du RTC pour améliorer le transport adapté

Un plan d'action à court terme, dans lequel s'inscrit six engagements visant à améliorer le transport adapté, a été lancé cette année. Identifiés en collaboration avec les partenaires du milieu associatif, ces actions du RTC agiront concrètement sur certains aspects déterminants associés à la livraison du service :

1. Investissement de l'équivalent de 1,7 M\$ annuellement pour hausser les taux horaires des partenaires taxi;
2. Révision du budget de la STAC en fonction du retour projeté de l'achalandage du transport adapté lors du dépôt du budget 2023;
3. Investissement de 6 M\$ pour le développement en 2023 d'une plateforme de réservation en ligne, d'une application mobile et d'un service d'appels automatisés pour le STAC;
4. Formation et accompagnement de la clientèle handicapée et à mobilité réduite pour leur offrir une diversité d'options de mobilité;
5. Consolidation des actions de formation auprès des partenaires pour assurer les plus hauts standards de qualité en services de transport adapté;
6. Renforcement de la communication auprès des clients du STAC et des organismes qui les représentent.



Faits saillants



Une première édition réussie pour le Défi 30 jours mobilité

Dans le cadre du Défi 30 jours mobilité, qui s'est déroulé du 1^{er} au 30 octobre dernier, 100 participants étaient invités à troquer l'automobile pour des modes alternatifs comme le transport en commun, le vélopartage, l'autopartage, Flexibus, la marche et le vélo, le tout en utilisant le forfait complet de titres mis à leur disposition.

Le bilan qui en résulte est aussi positif que formateur : à l'issue du défi, 83 % des participants prévoient continuer de remplacer l'utilisation de l'automobile par des moyens de transport alternatifs et la plupart d'entre eux ont trouvé très ou assez facile de modifier leurs habitudes de déplacement.

1 000 arrêts accessibles d'ici la mise en service du tramway

À l'occasion de la Semaine québécoise des personnes handicapées, le RTC a annoncé que 1 000 arrêts sur son réseau deviendront accessibles d'ici la mise en service du tramway.

Il s'agit d'un engagement important s'inscrivant dans le Plan de développement en accessibilité universelle (PDAU) du RTC, qui vise l'accessibilité de la totalité des parcours aux personnes en fauteuil roulant à l'horizon de 2028.



Avancées significatives pour le programme d'électrification

Le programme d'électrification a fait un grand pas dans la poursuite de ses objectifs, en 2022.

D'abord avec l'obtention d'une subvention du gouvernement du Québec de plus de 53 M\$ pour le Centre Newton, puis avec le début des travaux préparatoires en prévision de son électrification et, enfin, avec l'arrivée du premier autobus Nova Bus 100 % électriques dans le parc du RTC, loué dans le cadre du projet pilote des autobus électriques.



Retour des grands événements : Le RTC était prêt!

Le RTC a répondu présent à la reprise des grands événements, cette année, notamment à la visite du pape, au Carnaval et au Festival d'été de Québec.

Un service adapté aux festivaliers

Après deux ans d'absence en raison de la pandémie, le Festival d'été de Québec était de retour dans sa formule habituelle. Au cours de l'événement, 300 000 déplacements de festivaliers ont été effectués à bord du RTC, incluant le service à Vélo.

Les quatre navettes événementielles ont enregistré à elles seules plus de 100 000 déplacements, le service régulier du RTC ayant également été bonifié afin de répondre à la demande.

Parmi les nouveautés, cette année, soulignons la présence d'un plus grand nombre d'employés aux zones de montées pour faciliter la gestion des foules et répondre aux questions de la clientèle, la disponibilité du service à Vélo, pour lequel un dépôt supplémentaire a même été installé à la station du parc de l'Amérique-Française, et de l'application RTC Nomade paiement, via laquelle plus de la moitié des titres ont été achetés.



Gouvernance

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration du RTC est composé de douze membres, dont sept sont des élus municipaux, deux sont des membres indépendants et trois sont choisis parmi les résidents de l'agglomération de Québec pour représenter la clientèle du transport régulier et adapté. Les membres du conseil d'administration sont nommés par le conseil d'agglomération de Québec.

Le conseil d'administration exerce les fonctions et pouvoirs du RTC et détermine les grandes orientations. À ce titre, il adopte notamment le plan stratégique, le budget et le programme d'immobilisation, et il détermine les parcours ainsi que les tarifs. Les membres du conseil d'administration participent à des séances de formation professionnelle et à des séances de planification avec la direction.

Nombre d'assemblées

Ordinaires : 10

Extraordinaires : 3

Résolutions : 93



Maude **Mercier Larouche**

Présidente

Conseillère municipale du district de Saint-Louis–Sillery
Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge

Pierre-Luc **Lachance**

Vice-président

Conseiller municipal du district de
Saint-Roch–Saint-Sauveur
Arrondissement de La Cité–Limoilou

Claude **Lavoie**

Conseiller municipal du district de Saint-Rodrigue
Arrondissement de Charlesbourg

Jackie **Smith**

Conseillère municipale du district de Limoilou
Arrondissement de La Cité–Limoilou

David **Weiser**

Conseiller municipal du district du Plateau
Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge

Sébastien **Hallé**

Conseiller municipal du district des Pins
Ville de L'Ancienne-Lorette

Jean **Simard**

Conseiller municipal du district de Portneuf
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

Liguori **Hinse**

Membre indépendant

France **Bilodeau**

Membre indépendante

Yvan **Bourdeau**

Membre issu de la clientèle

Joël **Joncas**

Membre issu de la clientèle

Annie **Sanfaçon**

Membre issue de la clientèle

Gouvernance

Les comités techniques du C. A.

Le conseil d'administration s'est doté de comités techniques, chacun ayant des responsabilités spécifiques reliées à divers champs d'activités. Ces comités sont composés de membres du conseil d'administration et de membres externes, le cas échéant. Par ces comités, le conseil d'administration exerce les pouvoirs qui lui sont conférés, mais assure également une vigie sur les diverses activités de l'organisation.

Comité d'audit

Ce comité a pour mandat d'encadrer les fonctions d'audit interne et externe du RTC et d'assurer le suivi des recommandations émanant de ces fonctions. Il étudie les moyens et les solutions à privilégier pour assurer au conseil une conduite efficace des affaires opérationnelles et administratives du RTC.

Séances en 2022 : 4

Comité gouvernance

Le comité a pour mandat d'étudier les besoins, les moyens et les solutions à privilégier en matière d'éthique et de gouvernance et de formuler au conseil d'administration les recommandations appropriées.

Séances en 2022 : 3

Comité patrimoine, financement et risques

Le comité a pour mandat d'étudier les besoins, les moyens et les solutions à privilégier en matière de gestion du patrimoine d'entreprise, de réalisation des projets majeurs, de gestion financière et de gestion des risques, et ce, afin de formuler au conseil d'administration les recommandations appropriées.

Séances en 2022 : 10

Comité ressources humaines

Ce comité a pour mandat d'étudier les besoins, les moyens et les solutions à privilégier en matière de gestion des ressources humaines du RTC et de formuler au conseil d'administration les recommandations appropriées.

Séances en 2022 : 5

Gouvernance

Comité approche client

Le comité a pour mandat de valider les orientations du RTC concernant l'expérience client lors de l'utilisation de ses produits et services. Il s'assure que les projets et/ou dossiers qui lui sont présentés répondent aux objectifs établis.

Séances en 2022 : 10

Milieu associatif

Sous-comité partenaires

Le sous-comité partenaires – milieu associatif réunit des représentants d'organisations concernées par l'expérience des clients des services de transport en commun régulier et adapté. Ses membres ont pour mandat d'entretenir un lien avec le RTC, de participer à la planification d'activités visant l'amélioration des services de transport en commun régulier et adapté ainsi que de contribuer à la réalisation de certains projets en participant à des groupes de travail.

Membres : Le Regroupement des organismes de personnes handicapées de la région 03 (ROP 03), incluant un délégué représentant la déficience motrice, la déficience visuelle et la déficience intellectuelle et troubles du spectre de l'autisme, l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) et la fédération de l'Âge d'Or du Québec (FADOQ).

Séances en 2022 : 7

Gouvernance

Le comité de direction



Directeur général
Nicolas Girard



Directrice exécutive
de l'administration
Annie Bélanger



Directrice exécutive des
affaires corporatives et
secrétariat général
Stéphanie Deschênes



Directeur exécutif
de l'exploitation
Martin Labbé



Directeur exécutif
des technologies
Christian Lebeuf



Directeur exécutif
des projets majeurs
Sylvain Paquet



Directrice principale du
développement réseau,
de l'expérience client
et des communications
Valérie Racine

Portrait du RTC

Mission

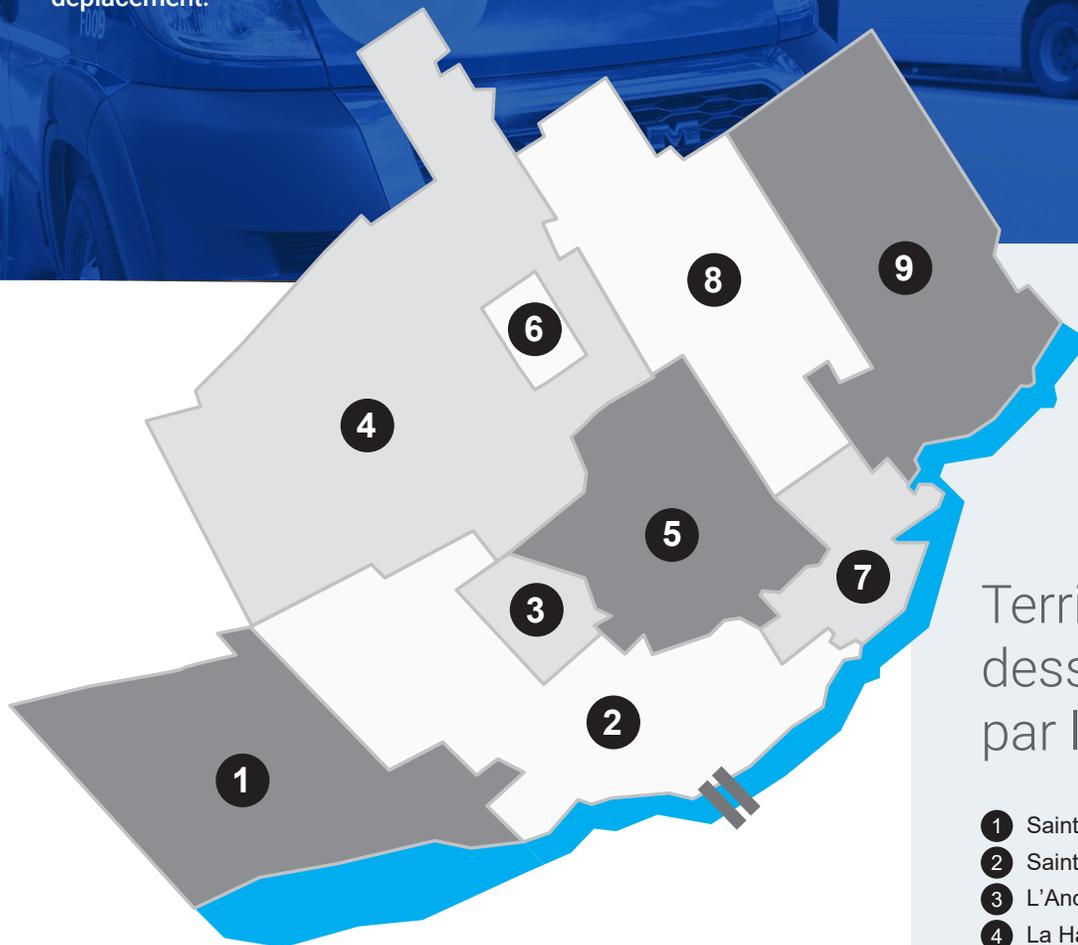
Le RTC assure la mobilité des personnes sur son territoire, en offrant du transport collectif et en favorisant l'intégration de différentes solutions de déplacement.

Vision

Être leader en mobilité en offrant des solutions modernes, efficaces, variées et intégrées.

Valeurs

Collaboration
Respect
Ouverture
Innovation
Excellence



Territoire desservi par le RTC

- ① Saint-Augustin-de-Desmaures
- ② Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge
- ③ L'Ancienne-Lorette
- ④ La Haute-Saint-Charles
- ⑤ Les Rivières
- ⑥ Wendake
- ⑦ La Cité – Limoilou
- ⑧ Charlesbourg
- ⑨ Beauport

Le RTC assure le transport en commun dans l'agglomération de Québec, laquelle compte environ 580 590 personnes*. En symbiose avec la mission du RTC, le Service de transport adapté de la Capitale (STAC) met à la disposition de sa clientèle des minibus, des taxis adaptés et des voitures taxis.

* Selon l'Institut de la statistique du Québec, 2017

Portrait du RTC

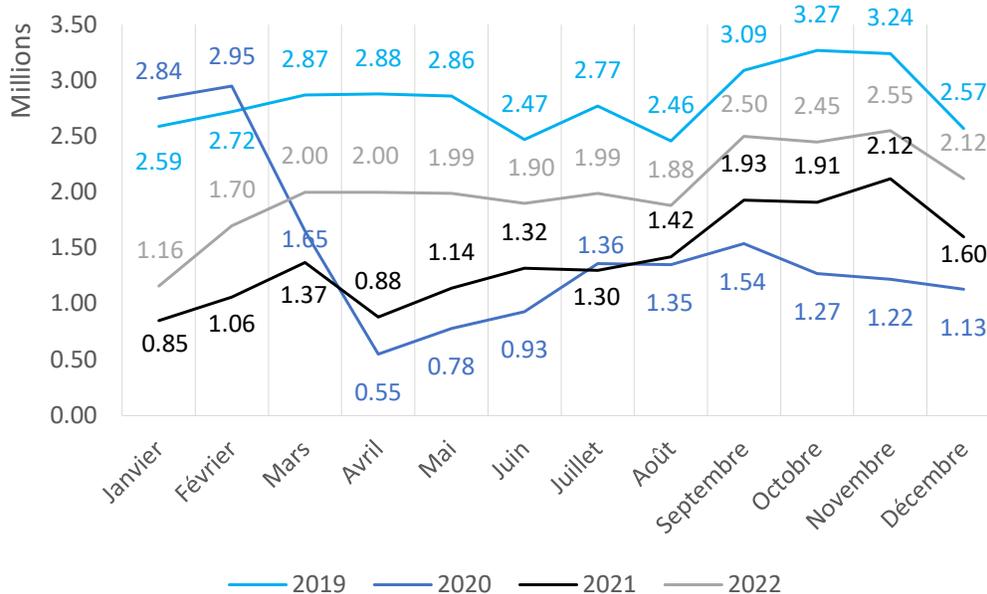
Achalandage

Les données présentées ci-dessous démontrent la progression constante de l'achalandage de nos services en 2022, particulièrement à partir du mois de février. Cette période coïncide avec la fin du couvre-feu et le retrait progressif des restrictions liées à la COVID-19.

On remarque également une hausse marquée en septembre, qui s'explique par un retour en classe majoritairement en présentiel pour les cégepiens et les universitaires, une première depuis la rentrée 2019.

Finalement, l'année se termine de façon on ne peut plus encourageante avec un écart d'achalandage de plus en plus faible entre décembre 2019 et décembre 2022.

Comparatif d'achalandage mensuel (en nombre de déplacements)



Total des déplacements

2019	2020	2021	2022
33 790 655	17 572 695	16 895 017	24 239 512

Portrait du RTC

Le RTC en chiffres



Parc autobus

622

autobus

231 standards**85** articulés**218** standards hybrides**24** articulés hybrides**64** midibus hybrides**77,9 %**

des véhicules accessibles*



Le réseau

27 507 042 km
parcourus en 2022**170** parcours, dont 13 sont
accessibles*, soit les parcours
1-11-54-6-74-76-84-800-801-802-
803-804-807**868** km de réseau**65,5** km de voies réservées**4 114** départs par jour**1 309 749**
voyages réalisésRessources
humaines**1 780** employés, dont 1 724
postes réguliers**957** personnel chauffeur**471** personnel
administratif,
de soutien et projets**352** personnel entretien**1 348** hommes**432** femmes**47,6** moyenne d'âge**11,8** moyenne
d'années de service**47** départs à la retraite
en 2022

Infrastructures

4 390 arrêts**420** arrêts accessibles***982** abribus**21** stations tempérées**23** Parc-O-Bus**9** terminus**1** terminus événementiel
(Expocité)

* Accessibilité pour les personnes à mobilité réduite

Portrait du RTC

Outils d'information



23 097
abonnés



6 924
abonnés



7 428
abonnés



954
abonnés



2 764 843
visites (site Web)



Application mobile
Nomade temps réel
12 281 373
visites totales



Application mobile
RTC Nomade
païement
167 415
inscriptions



84
bornes d'information
Nomade temps réel



64
écrans d'information
en abribus

49 statiques
15 tactiles



4 680
panneaux d'arrêt



1 392
affiches trajet horaire



Centre contact client



112 889
appels reçus



84,6 %
de taux de réponse



41 157
visites
Centre d'information du
884, rue Saint-Joachim

29 844

visites
Service d'accompagnement
en mobilité intégrée (SAMI)
820, av. Ernest-Gagnon

Portrait du RTC

Clientèle

L'abonne BUS

7 858

abonnés

1 954

L'abonne BUS Travailleur

5 904

L'abonne BUS Perso

**76**entreprises partenaires de
L'abonne BUS Travailleur**35 %**des détenteurs d'un
Laissez-passer mensuelTitres de transport
vendus**177 205**

Laissez-passer mensuel Général

549 945

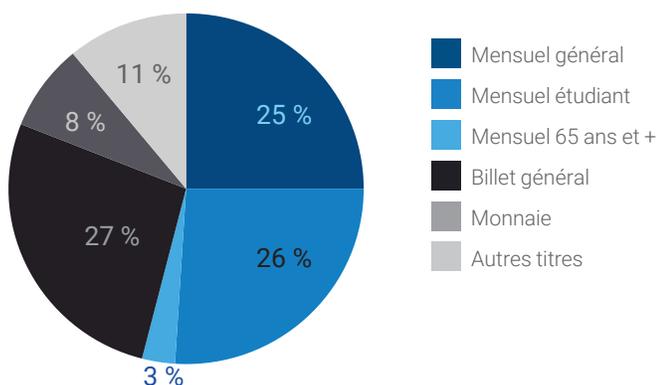
mensuels

150 492

glissants*

6 210 153

billets unitaires

Répartition des revenus
par titre de transport**81 %**

de clients satisfaits

Résultat global du sondage qualité 2022

* Les titres glissants n'ont pas de date de début d'utilisation fixe. Ex. : titre 5 jours consécutifs

Portrait du RTC

Développement durable

Comme le souligne le Plan de mobilité durable de la Ville de Québec, la mobilité est un élément significatif de la qualité de vie des citoyens. En tant qu'acteur clé de la mobilité à Québec, le RTC a la capacité et la volonté de participer à l'essor de la région et d'être un acteur significatif de son développement durable. Le RTC est donc fier d'affirmer son engagement envers le développement durable et de mettre en œuvre au quotidien des actions concrètes et cohérentes permettant de limiter son empreinte écologique.

Récupération totale

18

tonnes de papier de bureau

165

tonnes de ferraille

10

tonnes de carton compressé

460

tonnes de boues contaminées

69 000

litres d'huile usée

19,9 %

de pièces reconditionnées versus la consommation totale de pièces

2 914

pneus réchappés

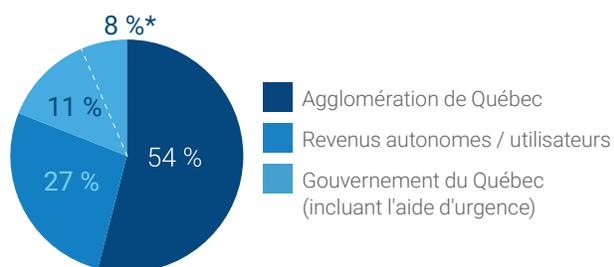
Portrait du RTC

Portrait financier

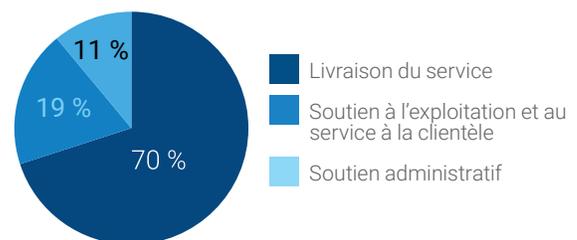
Basé sur les revenus et dépenses de fonctionnement à des fins fiscales

Revenus : **248,8 M\$**Dépenses : **248,8 M\$**

Répartition des revenus



Répartition des dépenses par activité



* Portion représentant l'aide d'urgence du Gouvernement du Québec

Portrait du STAC

Service de transport adapté de la Capitale (STAC)



523 766

déplacements

4 658 220

kilomètres

Minibus adapté : **843 457 km (18 %)**

Minibus ambulancier : **534 583 km (12 %)**

Taxi : **2 805 854 km (60 %)**

Taxi adapté : **474 326 km (10 %)**

Déplacements par type de véhicule



Minibus : **184 233**



Taxi : **299 952**



Taxi adapté : **39 581**

Déplacements par type de mobilité



Fauteuil roulant : **95 918**



Ambulatoire : **406 152**



Accompagnateur : **21 696**

Portrait du STAC

Profil de la clientèle

11 051

clients admis

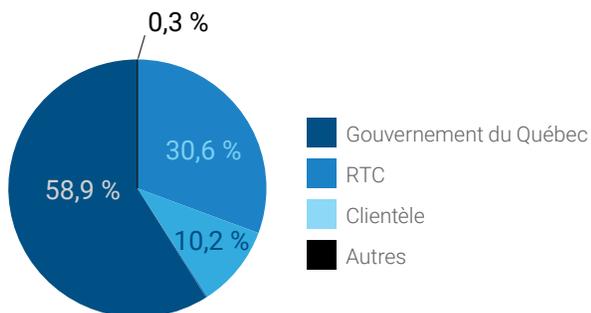
1 495

nouveaux clients admis en 2022

Âge moyen

0-20 ans : **2,62 %**21-64 ans : **26,58 %**65-79 ans : **29,14 %**80 ans et plus : **41,64 %**

Répartition des revenus



Ressources humaines

37

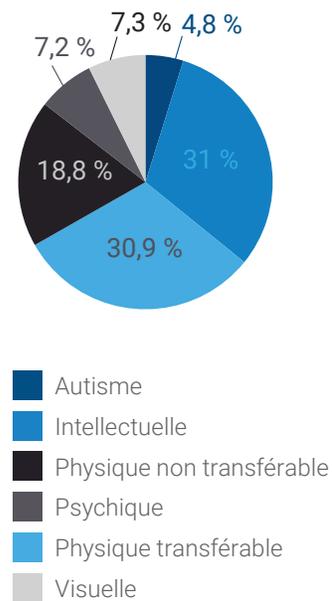
employés

8 personnel cadre, professionnel et de soutien

16 préposés au centre de réservation et agents

13 contrôleurs

Répartition par type de limitation fonctionnelle



Mot de la trésorière

En vertu des articles 136 et 138 de la Loi sur les sociétés de transport en commun (L. R. Q. chapitre S-30.01), la trésorière a dressé et attesté la véracité des états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 et les a déposés lors de l'assemblée du conseil d'administration du 5 avril 2023.

Le conseil d'administration, par l'entremise de son comité d'audit, s'est assuré que la direction s'acquitte de ses responsabilités relativement à la présentation de l'information financière et aux systèmes de contrôle interne. Le comité d'audit, composé de membres du conseil d'administration, a examiné les états financiers consolidés dressés par la trésorière et en a recommandé le dépôt au conseil d'administration qui en a pris acte.

Les états financiers consolidés ont été audités conjointement par le vérificateur général de la Ville de Québec et par l'auditeur indépendant Mallette S.E.N.C.R. L. Le vérificateur et l'auditeur indépendant ont eu librement et pleinement accès au comité d'audit afin de discuter de leur audit et des questions connexes.



Cynthia Paquin, CPA

Directrice de division – gestion financière et trésorière



Annexe

États financiers

consolidés

Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2022

Réseau de transport de la Capitale | T0088 |

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Cynthia Paquin, atteste la véracité du Rapport financier consolidé de Réseau de transport de la Capitale pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022.

Signature



Date

17 mars 2023

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	8
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	26
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	27
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	28
Situation financière par organismes	29
Charges par objets	30
Excédent (déficit) accumulé	31
Avantages sociaux futurs	35

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux administrateurs du
Réseau de transport de la Capitale,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du **RÉSEAU DE TRANSPORT DE LA CAPITALE** (Organisme), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2022, et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que l'Organisme inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S15 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent de l'exercice et la ventilation de l'excédent accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS (suite)

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit de groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS (suite)

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Mallette S.E.N.C.R.L.*¹

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Québec, Canada
Le 17 mars 2023

 . CPA auditeur

Daniel Rancourt, CPA auditeur
Vérificateur général de la Ville de Québec

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n ° A125052

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		Budget	Réalizations	
		2022	2022	2021
Revenus				
Taxes	1			
Compensations tenant lieu de taxes	2			
Quotes-parts	3	135 317 400	135 317 400	129 824 600
Transferts	4	118 921 941	141 039 231	219 432 273
Services rendus	5	69 507 670	67 268 717	49 799 593
Imposition de droits	6			
Amendes et pénalités	7			
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	237 700	603 941	1 595
Autres revenus	10	2 457 730	2 006 912	960 971
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	326 442 441	346 236 201	400 019 032
Charges				
Administration générale	14	37 681 687	32 306 951	30 794 557
Sécurité publique	15			
Transport	16	254 114 631	265 623 485	241 689 407
Hygiène du milieu	17			
Santé et bien-être	18			
Aménagement, urbanisme et développement	19			
Loisirs et culture	20			
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	4 991 290	7 783 693	4 172 873
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	296 787 608	305 714 129	276 656 837
Excédent (déficit) de l'exercice	25	29 654 833	40 522 072	123 362 195
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		542 703 724	419 341 529
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27			
Solde redressé	28		542 703 724	419 341 529
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29		583 225 796	542 703 724

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2022

		2022	2021
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	52 535 119	34 845 092
Débiteurs (note 5)	2	377 863 508	328 292 548
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6		
Autres actifs financiers (note 9)	7		
	8	430 398 627	363 137 640
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 10)	10		
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	67 529 908	63 837 076
Revenus reportés (note 12)	12	37 977 362	36 408 750
Dettes à long terme (note 13)	13	336 165 991	256 220 848
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14	49 155 300	49 207 900
Autres passifs (note 14)	15		
	16	490 828 561	405 674 574
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(60 429 934)	(42 536 934)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	509 839 085	526 136 857
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19		
Stocks de fournitures	20	6 677 843	5 949 904
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	127 138 802	53 153 897
	23	643 655 730	585 240 658
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	583 225 796	542 703 724
Obligations contractuelles (note 19)			
Droits contractuels (note 20)			
Passifs éventuels (note 21)			
Actifs éventuels (note 22)			

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		Budget	Réalisations	
		2022	2022	2021
Excédent (déficit) de l'exercice	1	29 654 833	40 522 072	123 362 195
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (61 354 000)(29 122 838)(131 490 422)
Produit de cession	3		13 950	222 355
Amortissement	4	43 860 245	45 415 610	40 520 148
(Gain) perte sur cession	5		(8 950)	929 565
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	(17 493 755)	16 297 772	(89 818 354)
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10		(727 939)	6 439
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(73 984 905)	(25 660 003)
	13		(74 712 844)	(25 653 564)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	12 161 078	(17 893 000)	7 890 277
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(42 536 934)	(50 427 211)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(42 536 934)	(50 427 211)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(60 429 934)	(42 536 934)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		2022	2021
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	40 522 072	123 362 195
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	45 415 610	40 520 148
Autres			
▪ Perte (gain) sur cession	3	(8 950)	929 565
▪ Amort frais reportés dette LT	4	473 492	397 782
	5	86 402 224	165 209 690
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	(49 079 313)	(85 776 533)
Autres actifs financiers	7		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	8	8 438 297	9 663 550
Revenus reportés	9	1 568 612	6 771 579
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	(52 600)	3 487 100
Propriétés destinées à la revente	11		
Stocks de fournitures	12	(727 939)	6 439
Autres actifs non financiers	13	(448 658)	12 929 175
	14	46 100 623	112 291 000
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	15	(28 191 947)	(130 546 189)
Produit de cession des immobilisations corporelles	16	13 950	222 355
Acquisition d'actifs incorporels achetés	17	()	()
Produit de cession des actifs incorporels achetés	18	()	()
	19	(28 177 997)	(130 323 834)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	20	()	()
Remboursement ou cession	21		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	22	()	()
Cession	23		
	24		
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	25	39 675 000	85 174 000
Remboursement de la dette à long terme	26	(39 014 000)	(39 293 000)
Variation nette des emprunts temporaires	27		
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	28	(893 599)	(1 071 688)
Autres			
▪	29		
▪	30		
	31	(232 599)	44 809 312
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	32	17 690 027	26 776 478
Solde déjà établi	33	34 845 092	8 068 614
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	34		
Solde redressé	35	34 845 092	8 068 614
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	36	52 535 119	34 845 092

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

1. Statut de l'organisme municipal

Le Réseau de transport de la Capitale (RTC) est constitué et régi en vertu de la Loi sur les sociétés de transport en commun. Il offre un service de transport en commun à une population d'environ 590 000 personnes sur une partie du territoire de l'agglomération de Québec.

2. Principales méthodes comptables

Base de présentation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale au Québec publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Celles-ci comprennent les pages S13, S14, et S23 qui portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales.

Dans les informations sectorielles ainsi que les notes et renseignements complémentaires, l'expression "Administration municipale" réfère au RTC, excluant les organismes qu'il contrôle.

A) Périmètre comptable et partenariats

S.O.

a) Périmètre comptable

Les états financiers consolidés regroupent les comptes du RTC et des organismes qu'il contrôle, soit le Service de transport adapté de la Capitale (STAC), 9320-9179 Québec inc. (détenue en totalité) et Capitale Mobilité, Société en développement commercial, Société en commandite (détenue en totalité). Les transactions interentités et les soldes réciproques sont éliminés.

b) Partenariats

S.O.

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments de revenus, de charges, d'actifs et de passifs sont comptabilisés au cours de l'exercice où surviennent les faits et les transactions leur donnant lieu.

Les charges comprennent le coût des biens consommés et des services obtenus au cours de l'exercice et incluent l'amortissement annuel du coût des immobilisations.

Estimations comptables

La préparation d'états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des revenus, des charges, des actifs, des passifs, des obligations et droits contractuels et des passifs éventuels. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les principales estimations comprennent la provision pour dévaluation des stocks, la provision pour mauvaises créances, les durées de vie utile des immobilisations aux fins de l'amortissement, les débiteurs en lien avec le régime rétrospectif de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail, les transferts dont l'admissibilité n'a pas fait l'objet d'une vérification, l'établissement des débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme, les provisions à l'égard des salaires et avantages sociaux, des réclamations en justice et les hypothèses actuarielles relatives à l'établissement des charges et des obligations au titre des avantages sociaux futurs.

C) Actifs

S.O.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

a) **Actifs financiers**

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de l'encaisse.

b) **Actifs non financiers**

Stocks de fournitures

Les stocks de fournitures se composent des pièces de rechange mécaniques, des supports pour titres de transport et du diesel qui seront consommés dans le cours normal des activités au cours des prochains exercices financiers. Ces stocks sont évalués au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation et sont comptabilisés au coût établi selon la formule de l'épuisement successif.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les immobilisations en cours de construction ou d'amélioration ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les immobilisations sont amorties, à l'exception des terrains, en fonction de leur durée de vie utile estimative selon les méthodes et les durées suivantes :

	Méthode	Durée
Infrastructures		
Mesures préférentielles	Linéaire	20 ans
Stationnements incitatifs	Linéaire	20 ans
Terminus et pôles d'échange	Linéaire	20 ans
Améliorations locatives	Linéaire	Durée du bail

Bâtiments		
Bâtiments et améliorations aux bâtiments	Linéaire	20 et 40 ans
Abribus, abris de protection et stations tempérées	Linéaire	20 ans
Améliorations locatives	Linéaire	Durée du bail

Véhicules		
Autobus à utilisation linéaire	Linéaire	16 ans
Autobus à utilisation non linéaire	Manuel*	16 ans
Autobus reconstruits	Linéaire	6 ans
Véhicules légers	Linéaire	5 ans
Véhicules lourds, vélos et autres véhicules	Linéaire	10 ans

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Ameublement et équipement de bureau		
Logiciels et équipement informatique	Linéaire	5 et 10 ans
Ameublement	Linéaire	10 ans
Équipement de télécommunication	Linéaire	10 ans
Machinerie, outillage, équipement		
Machinerie	Linéaire	15 ans
Outillage	Linéaire	5 ans
Équipement	Linéaire	10 et 20 ans

* Répartition annuelle en fonction de l'utilisation réelle des autobus selon leur durée de vie utile de 16 ans.

Lorsque la conjoncture indique une perte de valeur de l'immobilisation ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation est inférieure à sa valeur nette comptable, son coût est réduit pour refléter la baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations sont imputées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise de valeur n'est comptabilisée.

Autres actifs non financiers

Les autres actifs non financiers sont composés principalement des dépôts sur acquisition d'immobilisations, des dépôts sur actifs de transport et des frais payés d'avance. Les dépôts sur actifs de transport résultent de la réalisation du Tramway de Québec. Les frais payés d'avance représentent des débours effectués au cours de l'exercice pour des services dont le RTC bénéficiera au cours des prochains exercices. Ces actifs ne sont pas affectés au règlement de passifs, à moins d'être vendus.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

D) Passifs

Dettes à long terme

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis sur la durée de chaque emprunt concerné selon la méthode linéaire. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais reportés à l'état consolidé de la situation financière.

E) Revenus

Revenus

Les revenus sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits dont ils découlent lorsqu'il y a existence d'un accord, que les services ont été fournis, qu'une estimation raisonnable des montants est possible et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les revenus de transfert sont comptabilisés aux états financiers consolidés dans l'exercice au cours duquel ils sont autorisés par le cédant et lorsque les critères d'admissibilité sont respectés, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans ce cas, un revenu reporté est comptabilisé puis amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

F) Avantages sociaux futurs

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état consolidé de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs des régimes, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif, s'il y a lieu.

La charge de l'exercice est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs des régimes.

Dans l'application de ces méthodes, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 ("Loi").

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la direction en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi. Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont estimés en date du 31 décembre 2022 selon la valeur de marché redressée établie sur une période de cinq ans et sans reconnaître immédiatement une partie des gains et pertes actuariels de l'exercice.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement commence dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification aux régimes est comptabilisé immédiatement en charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à pourvoir.

En plus des prestations de retraite, les avantages sociaux futurs comprennent les avantages complémentaires de retraite comme la couverture des soins de santé et l'assurance-vie offertes aux retraités et les rentes d'invalidité.

G) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à pourvoir représentent le montant des charges de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles le RTC a choisi de différer la constatation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales. Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales :

Financement à long terme des activités de fonctionnement:

- Frais d'émission de la dette à long terme: linéaire sur 5 ans

H) Instruments financiers

Le RTC utilise périodiquement des contrats de couverture sur le carburant afin de se prémunir des fluctuations de prix. Les gains et pertes qui leur sont liés sont comptabilisés à l'état consolidé des résultats au cours de la période où ils sont réalisés et sont présentés avec la charge relative à ces marchandises.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

I) Autres éléments

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par la Ville de Québec ou le RTC ou soumises à un contrôle partagé.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

3. Modification de méthodes comptables

S.O.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2022	2021
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	52 535 119	34 845 092
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments			
▪	3		
▪	4		
▪	5		
▪	6		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	52 535 119	34 845 092
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	8	()	()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	9	52 535 119	34 845 092
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	10		
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	11	8 887 600	6 575 000

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

5. Débiteurs

		2022	2021
Taxes municipales	12		
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	13		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	14	368 561 183	315 095 940
Gouvernement du Canada et ses entreprises	15	4 089 232	8 383 297
Organismes municipaux	16		
Autres			
▪ Autres	17	5 213 093	4 813 311
▪	18		
	19	377 863 508	328 292 548
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	20	253 065 546	179 079 777
Gouvernement du Canada et ses entreprises	21		
Organismes municipaux	22		
Autres tiers	23		
	24	253 065 546	179 079 777
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	25	44 916	24 916
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	26		
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	27		
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	28	362 868 535	301 272 860
Ministère de la Culture et des Communications	29		
Autres ministères/organismes	30	5 692 648	13 823 080
	31	368 561 183	315 095 940

Note

Les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêt à des taux variant entre 0,55% et 4,70% et les échéances s'échelonnent de 2023 à 2042.

6. Prêts

		2022	2021
Prêts à un office d'habitation	32		
Prêts à un fonds d'investissement	33		
Autres			
▪	34		
▪	35		
	36		
Provision pour moins-value déduite des prêts	37		

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

7. Placements de portefeuille

		2022	2021
Placements à titre d'investissement	38		
Autres placements	39		
	40		
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	41		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	42		

Note**8. Avantages sociaux futurs**

		2022	2021
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	43	(11 098 300)	(13 268 000)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	44	(38 057 000)	(35 939 900)
	45	(49 155 300)	(49 207 900)
Charge de l'exercice			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	46	8 976 900	8 711 800
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	47	3 069 400	3 656 700
Régimes à cotisations déterminées	48		
Autres régimes (REER et autres)	49		
Régimes de retraite des élus municipaux	50		
	51	12 046 300	12 368 500

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note**9. Autres actifs financiers**

		2022	2021
Propriétés destinées à la revente (note 16)	52		
Autres	53		
	54		

Note**10. Emprunts temporaires**

Le RTC dispose d'une marge de crédit auprès d'une institution financière pour un montant autorisé de 60 000 000 \$ (100 000 000 \$ en 2021), portant intérêt au taux de base de l'institution bancaire diminué de 0,25%, renouvelable annuellement. Au 31 décembre 2022, la marge de crédit est inutilisée (inutilisée également au 31 décembre 2021).

Le RTC dispose d'une marge de crédit auprès de Financement-Québec pour un montant autorisé de 125 311 000 \$ afin de financer les dépenses admissibles à des subventions d'investissement du Gouvernement du Québec. Elle porte intérêt au taux moyen des bons du Trésor majoré de frais de gestion de 0,02%. Au 31 décembre 2022, la marge de crédit est inutilisée (inutilisée également au 31 décembre 2021).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Le RTC conclut périodiquement des opérations d'échange sur commodité (contrats de swaps) pour couvrir des fluctuations de prix du carburant et dispose ainsi d'une ligne de trésorerie de 15 000 000 \$ auprès d'une institution financière (Note 19).

11. Crédeurs et charges à payer

		2022	2021
Fournisseurs	55	22 898 732	18 876 159
Salaires et avantages sociaux	56	30 999 595	29 405 805
Dépôts et retenues de garantie	57		
Provision pour contestations d'évaluation	58		
Autres			
▪ Ville de Québec	59	9 093 437	12 264 030
▪ Intérêts courus sur dette LT	60	1 485 019	501 725
▪ Ministère des Transports	61	3 053 125	2 789 357
▪	62		
▪	63		
	64	67 529 908	63 837 076

Note**12. Revenus reportés**

		2022	2021
Taxes perçues d'avance	65		
Transferts			
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	66		
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	67		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	68		
Accès entreprise Québec	69		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	70	31 548 655	30 877 796
Autres			
▪ Titres de transport	71	2 536 876	1 555 485
▪ Transferts	72	3 879 250	3 861 293
▪ Autres	73	12 581	114 176
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	74		
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	75		
Société québécoise d'assainissement des eaux	76		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	77		
Autres contributions des promoteurs	78		
Fonds de redevances réglementaires	79		
Autres			
▪	80		
▪	81		
▪	82		
▪	83		
▪	84		
▪	85		
▪	86		
	87	37 977 362	36 408 750

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Note

Les revenus reportés liés aux transferts sont en lien avec la SOFIL pour 3,8 millions \$ (3,8 millions \$ en 2021). Les modalités de ce programmes sont décrites à la note 26.

13. Dette à long terme

	Taux d'intérêt		Échéance			2022	2021
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,55	4,55	2023	2032	88	200 390 000	199 729 000
Obligations et billets en monnaies étrangères					89		
Gains (pertes) de change reportés					90		
					91		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises	1,94	4,70	2040	2042	92	137 554 250	57 850 000
Organismes municipaux					93		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					94		
Autres					95		
					96	337 944 250	257 579 000
Frais reportés liés à la dette à long terme					97	(1 778 259)	(1 358 152)
					98	336 165 991	256 220 848

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2022
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2023	99		37 958 000		7 055 150	45 013 150
2024	100		43 338 000		7 055 150	50 393 150
2025	101		41 773 000		7 055 150	48 828 150
2026	102		52 497 000		7 055 150	59 552 150
2027	103		20 016 000		7 055 150	27 071 150
2028 et plus	104		4 808 000		102 278 500	107 086 500
	105		200 390 000		137 554 250	337 944 250
Intérêts et frais accessoires	106		()		()	()
	107		200 390 000		137 554 250	337 944 250

Note

Au cours de l'exercice, une augmentation de la dette à long terme de 82 628 000 \$ (45 975 000 \$ en 2021) a été comptabilisée en contrepartie des autres actifs non financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

14. Autres passifs

	2022	2021
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	108	
Assainissement des sites contaminés	109	
Autres		
▪	110	
▪	111	
▪	112	
▪	113	
	114	

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	115				
Eaux usées	116				
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	117	70 951 850	96 408	429 164	70 619 094
Autres					
▪	118				
▪	119				
Réseau d'électricité	120				
Bâtiments	121	133 171 604	473 107	286 108	133 358 603
Améliorations locatives	122				
Véhicules	123	487 518 839	2 767 704	413 200	489 873 343
Ameublement et équipement de bureau	124	62 451 269	9 085 843	6 747 369	64 789 743
Machinerie, outillage et équipement divers	125	30 073 718	2 828 827	640 885	32 261 660
Terrains	126	64 790 465	3 269 124	(25 745 089)	93 804 678
Autres	127				
	128	848 957 745	18 521 013	(17 228 363)	884 707 121
Immobilisations en cours	129	38 314 358	10 601 825	25 745 089	23 171 094
	130	887 272 103	29 122 838	8 516 726	907 878 215
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	131				
Eaux usées	132				
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	133	31 334 171	3 117 649	422 656	34 029 164
Autres					
▪	134				
▪	135				
Réseau d'électricité	136				
Bâtiments	137	52 611 027	3 378 543	292 615	55 696 955
Améliorations locatives	138				
Véhicules	139	216 303 473	31 494 675	408 200	247 389 948
Ameublement et équipement de bureau	140	45 962 645	5 422 661	6 746 635	44 638 671
Machinerie, outillage et équipement divers	141	14 923 930	2 002 082	641 620	16 284 392
Autres	142				
	143	361 135 246	45 415 610	8 511 726	398 039 130
VALEUR COMPTABLE NETTE	144	526 136 857			509 839 085
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	145	40 506 306	1 526 151		42 032 457
Amortissement cumulé	146	(15 307 056)	(1 880 630)		(17 187 686)
Valeur comptable nette	147	25 199 250			24 844 771

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Note

À la suite de la révision d'un projet, un montant de 25 745 089 \$ a été reclassé des immobilisations en cours à la rubrique Terrains. Également, un montant de 14 103 112 \$ (13 486 058 \$ en 2021) est inclus dans les créditeurs et charges à payer relativement aux acquisitions d'immobilisations.

16. Propriétés destinées à la revente

	2022	2021
Immeubles de la réserve foncière	148	
Immeubles industriels municipaux	149	
Autres	150	
	151	
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9)	152	
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	153	

Note**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	154				
▪	155				
▪	156				
▪	157				
	158				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	159				
▪	160				
▪	161				
▪	162				
	163				
VALEUR COMPTABLE NETTE	164				

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2022	2021
Frais payés d'avance			
▪ Frais payés d'avance	165	1 988 558	2 327 776
▪	166		
▪	167		
Autres			
▪ Dépôt sur actifs de transport	168	122 893 425	49 357 178
▪ Dépôt sur acquisition d'immo	169	2 256 819	1 468 943
	170	127 138 802	53 153 897

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Note

Au cours de l'exercice, une augmentation des dépôts sur actifs de transport de 82 628 000 \$ (45 975 000 \$ en 2021) a été comptabilisée en contrepartie de la dette à long terme. Une diminution de 9 091 753 \$ (7 385 822 \$ en 2021) a également été comptabilisée en contrepartie des créditeurs et charges à payer.

19. Obligations contractuelles**a) Contrat d'acquisition d'autobus urbains**

À la suite d'appels d'offres, le RTC s'est engagé à faire l'achat de 79 autobus hybrides dont 59 articulés, lesquels seront livrés en 2023 et 2024. Les montants à verser pour ces acquisitions s'élèvent à 123,8 millions \$ et les versements sont prévus ainsi: 101,6 millions \$ en 2023 et 22,2 millions \$ en 2024. Les dépenses admissibles feront l'objet de subventions à des taux variant entre 60 % et 90 % selon les programmes d'aide du ministère des Transports et de la Mobilité Durable.

b) Baux à long terme

Le RTC s'est engagé à verser des sommes totalisant 2 867 000 \$ en vertu de baux échéant de 2023 à 2027. Les versements s'échelonnent ainsi : 1 122 000 \$ en 2023, 857 000 \$ en 2024, 763 000 \$ en 2025, 119 000 \$ en 2026 et 6 000 \$ en 2027.

c) Opérations d'échange sur commodité (swaps)

Le RTC a négocié des contrats d'approvisionnement en carburant auprès d'un fournisseur, lequel comporte une durée prédéterminée.

Afin de se prémunir des variations de prix, le RTC a négocié des opérations d'échange sur commodité (contrats de swaps) avec une institution financière. Dans le cadre de ces ententes, le RTC a convenu d'échanger des liquidités avec l'institution financière en fonction de la variation d'un indice déterminé. Pour la durée restante de ces ententes, la couverture s'applique sur un total de 27 millions de litres de carburant et s'échelonne de janvier 2023 à décembre 2026.

d) Service de transport adapté de la Capitale

L'entité contrôlée par le RTC s'est engagé par bail jusqu'en septembre 2027 pour la location de locaux et l'obtention de services, le tout pour un montant de 1 554 000 \$.

De plus, l'organisme s'est engagé par contrat pour obtenir les services de minibus privés jusqu'en janvier 2024 pour un montant de 5 213 000 \$. Les montants restants sont répartis ainsi : 4 955 000 \$ en 2023, et 258 000 \$ en 2024. La dépense réelle peut être ajustée à la hausse en fonction de la variation du prix du carburant comparativement à un prix de référence.

20. Droits contractuels**Programmes de subvention**

Dans le cadre de programmes de subvention se rapportant à divers travaux et à l'acquisition de véhicules et d'équipements, le RTC, le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral ont signé des protocoles d'entente et d'aide financière dans lesquels les gouvernements s'engagent à verser des sommes totalisant 30,2 millions \$. Le RTC estime que ces revenus de transfert seront comptabilisés entre 2023 et 2026.

Tramway de Québec

Dans le cadre du Plan économique du Québec, le premier ministre du Québec et le maire de la Ville de Québec ont signé, le 16 mars 2018, une entente confirmant l'engagement du gouvernement du Québec pour le financement des dépenses admissibles du projet du tramway de Québec.

La contribution du gouvernement du Québec aux dépenses admissibles du projet s'établit à un montant pouvant atteindre 1 865 millions \$.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Au 31 décembre 2022, un montant de 758,4 millions \$ a été autorisé au RTC, à titre de contribution aux dépenses admissibles financées par le gouvernement du Québec, pour la réalisation des plans et devis et des travaux et activités préparatoires essentiels au projet. À la date des états financiers consolidés, des revenus de subvention cumulatifs de 193,0 millions \$ ont été constatés. Les droits contractuels recevables s'établissent à 565,4 millions \$ et devraient être constatés en 2023.

Le RTC s'est engagé à compenser la Ville de Québec pour les dépenses admissibles réalisées par celle-ci dans le cadre du projet, jusqu'à concurrence de la contribution autorisée par le gouvernement du Québec.

Redevances publicitaires

Dans le cadre d'une entente intervenue avec un partenaire en publicité, le RTC recevra des redevances minimales de 12,9 millions \$ d'ici au 31 décembre 2025. L'obtention de ces redevances minimales est prévue de cette manière: 4,2 millions \$ en 2023, 4,3 millions \$ en 2024 et 4,4 millions \$ en 2025. Ces redevances pourraient être plus élevées si les revenus publicitaires du partenaire dépassaient certains niveaux.

21. Passifs éventuels

S.O.

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2022	2021
Emprunts temporaires			
	171		
Dettes à long terme			
	172		
	173		

S.O.

B) Auto-assurance

S.O.

C) Poursuites

S.O.

D) Autres

Au cours d'un exercice passé, le tribunal d'arbitrage a rendu une décision en lien avec l'interprétation d'une convention collective. À cet effet, le RTC a comptabilisé un passif éventuel ainsi qu'une charge correspondante selon une évaluation basée sur des litiges similaires.

Considérant que les discussions sont toujours en cours quant à l'évaluation du règlement en lien avec cette décision, le montant du passif n'est pas divulgué aux états financiers et ce dernier pourrait différer de l'estimation faite par la direction.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

22. Actifs éventuels**Partage de l'imputation du coût des lésions professionnelles**

Dans le régime de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail, la règle générale qui s'applique en matière d'imputation prévoit que le coût des prestations d'une lésion professionnelle est imputé à l'employeur du travailleur qui a subi la lésion. Certaines mesures d'exception à cette règle générale sont prévues à la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (LATMP - L.R.Q., chap. A-3.001). Ainsi, sous respect de certaines conditions et de certains délais, un transfert ou un partage d'imputation peut être accordé. Lorsqu'un transfert ou un partage d'imputation est accordé, la totalité ou une partie du coût des prestations sera imputée à une autre entité que l'employeur.

En date du 31 décembre 2022, le RTC était dans l'attente du dénouement de plusieurs demandes de transfert ou de partage d'imputation. Si des décisions favorables étaient rendues pour l'entièreté de ces demandes, une somme d'environ 3,1 millions \$ excluant les intérêts serait remboursée au RTC. Cependant, en appliquant à chaque demande des probabilités de décision favorable en fonction du degré d'avancement de la demande, le RTC estime pouvoir raisonnablement recouvrer 1,6 million \$ en excluant les intérêts. Ce recouvrement n'a pas été comptabilisé.

23. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

24. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées, ajustées conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Le budget consolidé est constitué de la combinaison du budget non consolidé adopté par l'Administration municipale et du budget adopté par le principal organisme contrôlé, après élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'Administration municipale est également présentée dans les informations sectorielles.

Les ajustements requis aux budgets adoptés afin de se conformer aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public sont les suivants : les revenus d'investissement, la charge d'amortissement, les éléments de conciliation à des fins fiscales de fonctionnement et les autres revenus.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Le tableau suivant présente le sommaire des ajustements :

	Budgets adoptés			Budget au rapport financier
	Administration municipale	Organisme contrôlé et éliminations	Consolidé	Consolidé
Revenus	250 197 151 \$	11 667 320 \$	261 864 471 \$	326 442 441 \$
Charges	234 647 023 \$	11 667 320 \$	246 314 343 \$	296 787 608 \$
	—————	—————	—————	—————
Excédent de l'exercice	15 550 128 \$	0 \$	15 550 128 \$	29 654 833 \$
Conciliation à des fins fiscales	(15 550 128 \$)	0 \$	(15 550 128 \$)	(29 654 833 \$)
	—————	—————	—————	—————
Excédent de l'exercice à des fins fiscales	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$

25. Instruments financiers

S.O.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

26. Transferts

Programme d'aide au développement du transport collectif (PADTC)

Le PADTC a pour objectif général de réduire les émissions de gaz à effet de serre associées au secteur du transport des personnes au Québec. À cette fin, il vise à accroître l'utilisation du transport collectif par l'amélioration de ces services par la promotion des modes de transport alternatifs à l'automobile auprès de la population québécoise en général et des travailleurs en particulier. Ce programme est divisé en trois volets. Le RTC bénéficie du Volet I - Aide financière au maintien, au développement et à l'optimisation des services de transport en commun dont les objectifs sont d'accroître l'offre de services de transport en commun en milieu urbain ou d'améliorer la performance de ces services.

Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes (PAUTCP)

Le PAUTCP vise à offrir aux organismes de transport collectif et aux organismes de transport adapté une aide financière exceptionnelle afin de compenser pour les pertes de revenus subies et les dépenses additionnelles effectuées pour des raisons sanitaires liées à la pandémie de COVID-19.

Programme d'aide financière du Fonds pour l'infrastructure de transport en commun (PAFFITC)

Le PAFFITC vise à devancer la réalisation de projets déjà prévus dans le secteur du transport collectif du gouvernement du Québec ou à permettre la réalisation à court terme d'un plus grand nombre de projets d'infrastructures en transport en commun. Plus spécifiquement, il a pour objet de soutenir les investissements visant la remise en état et l'amélioration des réseaux de transport en commun existants, et ceux visant la réalisation d'études en appui aux projets d'expansion de réseau dont la réalisation est planifiée à plus long terme. Les dépenses admissibles à ce programme sont subventionnées à un taux de 90 %.

Programme d'aide gouvernementale au transport collectif de personnes (PAGTCP)

En vertu du PAGTCP, le RTC est admissible à des subventions pour maintenir ses actifs, améliorer ses équipements et infrastructures ainsi que pour l'expansion de son réseau de transport en commun. Ce programme permet de subventionner les dépenses admissibles à des taux variant entre 50 % et 100 % selon la nature de l'immobilisation.

Programme de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL)

Le Programme d'aide aux immobilisations en transport en commun de la société de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL) a comme objectif de soutenir les autorités organisatrices de transport dans leurs projets d'immobilisations nécessaires à l'organisation et à l'exploitation des services de transport en commun. Ce programme permet au RTC de subventionner le maintien, l'amélioration et le développement des équipements et des infrastructures de transport en commun à des taux variant entre 85 % et 95 % selon la nature de l'immobilisation.

Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU)

Ce programme permet d'accompagner les municipalités dans le développement de l'offre de vélos en libre-service. Il vise à intensifier la mise en place d'infrastructures et de services de transport qui favorisent les déplacements actifs en milieu urbain. Le programme est en partie financé par le Fonds d'électrification et de changements climatiques.

Programme de subvention au transport adapté (PSTA)

En vertu de ce programme, le STAC est admissible à une subvention qui comprend une enveloppe de base ainsi qu'un montant alloué en fonction de la croissance des déplacements réalisés jusqu'à concurrence des fonds disponibles.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

27. Opérations interentités

Au cours de l'exercice, le RTC a reçu une contribution d'un montant de 135,3 millions \$ (129,8 millions \$ en 2021) de l'agglomération de Québec, dont environ 93 % (93 % en 2021) est assumé par la Ville de Québec. Cette opération a été comptabilisée à la valeur d'échange.

Au 31 décembre 2022, des obligations et des engagements du RTC pour des montants de 84,9 millions \$ et de 126,7 millions \$ respectivement sont garantis par l'agglomération de Québec.

29. Événement subséquent

En mars 2023, le RTC a signé une nouvelle convention de crédit auprès de Financement-Québec pour un montant autorisé de 260 040 000 \$ afin de financer les dépenses relatives au projet de tramway de Québec. Elle porte intérêt au taux moyen des bons du Trésor majoré de frais de gestion de 0,02%.

28. Chiffres comparatifs

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		Réalisations 2021	Budget 2022	Réalisations 2022		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats
Revenus						
Fonctionnement						
Taxes	1					
Compensations tenant lieu de taxes	2					
Quotes-parts	3	129 824 600	135 317 400	135 317 400		5 000 587
Transferts	4	75 646 820	49 675 621	59 566 011		9 626 920
Services rendus	5	48 823 384	67 469 670	65 980 245		1 703 722
Imposition de droits	6					
Amendes et pénalités	7					
Revenus de placements de portefeuille	8					
Autres revenus d'intérêts	9		219 700	794 042		14 720
Autres revenus	10	910 621	2 457 730	2 010 912		6 000
Effet net des opérations de restructuration	11					
	12	255 205 425	255 140 121	263 668 610		16 351 949
Investissement						
Taxes	13					
Quotes-parts	14					
Transferts	15	135 444 629	58 885 000	71 846 300		
Imposition de droits	16					
Autres revenus						
Contributions des promoteurs	17					
Autres	18					
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19					
Effet net des opérations de restructuration	20					
	21	135 444 629	58 885 000	71 846 300		
	22	390 650 054	314 025 121	335 514 910		16 351 949
Charges						
Administration générale	23	24 806 394	28 044 560	25 214 677	5 381 151	2 217 512
Sécurité publique	24					
Transport	25	197 850 648	208 254 193	216 361 322	39 968 911	14 212 700
Hygiène du milieu	26					
Santé et bien-être	27					
Aménagement, urbanisme et développement	28					
Loisirs et culture	29					
Réseau d'électricité	30					
Frais de financement	31	4 163 369	4 961 290	7 783 693		204 821
Effet net des opérations de restructuration	32					
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	40 469 016	43 389 242	45 350 062	(45 350 062)	
	34	267 289 427	284 649 285	294 709 754		16 635 033
Excédent (déficit) de l'exercice	35	123 360 627	29 375 836	40 805 156		(283 084)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		Réalizations 2021	Budget 2022	Réalizations 2022	Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale Organismes contrôlés et partenariats	
Excédent (déficit) de l'exercice	1	123 360 627	29 375 836	40 805 156	40 522 072
Moins : revenus d'investissement	2 (135 444 629)	58 885 000)	71 846 300)	71 846 300)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(12 084 002)	(29 509 164)	(31 041 144)	(31 324 228)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Amortissement	4	40 469 016	43 389 242	45 350 062	45 415 610
Produit de cession	5	134 005	90 710	12 950	13 950
(Gain) perte sur cession	6	984 915		(7 950)	(8 950)
Réduction de valeur / Reclassement	7				
	8	41 587 936	43 479 952	45 355 062	45 420 610
Propriétés destinées à la revente					
Coût des propriétés vendues	9				
Réduction de valeur / Reclassement	10				
	11				
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Remboursement ou produit de cession	12	85 700			
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13				
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14				
	15	85 700			
Financement					
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	150 721	465 285	234 921	234 921
Remboursement de la dette à long terme	17 (16 018 193)	13 288 543)	11 116 470)	11 116 470)
	18	(15 867 472)	(12 823 258)	(10 881 549)	(10 881 549)
Affectations					
Activités d'investissement	19 (10 505 347)	745 260)	2 745 260)	2 808 725)
Excédent (déficit) accumulé					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20				
Excédent de fonctionnement affecté	21	63 102			
Réserves financières et fonds réservés	22				
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(3 279 917)	(402 270)	(406 108)	(406 108)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24				
	25	(13 722 162)	(1 147 530)	(3 151 368)	(3 214 833)
	26	12 084 002	29 509 164	31 322 145	31 324 228
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27			281 001	(281 001)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		Réalizations 2021		Réalizations 2022	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	135 444 629	71 846 300		71 846 300
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Acquisition d'immobilisations corporelles					
Administration générale	2	(6 196 298)	(9 014 503)	(1 757 143)	(10 771 646)
Sécurité publique	3	()	()	()	()
Transport	4	(124 751 743)	(18 305 418)	(45 774)	(18 351 192)
Hygiène du milieu	5	()	()	()	()
Santé et bien-être	6	()	()	()	()
Aménagement, urbanisme et développement	7	()	()	()	()
Loisirs et culture	8	()	()	()	()
Réseau d'électricité	9	()	()	()	()
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10	()	()	()	()
	11	(130 948 041)	(27 319 921)	(1 802 917)	(29 122 838)
Propriétés destinées à la revente					
Acquisition	12	()	()	()	()
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Émission ou acquisition	13	()	()	()	()
Financement					
Financement à long terme des activités d'investissement	14	9 926 333	16 888 500		16 888 500
Affectations					
Activités de fonctionnement	15	10 505 347	2 745 260	63 465	2 808 725
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	16				
Excédent de fonctionnement affecté	17				
Réserves financières et fonds réservés	18				
	19	10 505 347	2 745 260	63 465	2 808 725
	20	(110 516 361)	(7 686 161)	(1 739 452)	(9 425 613)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	24 928 268	64 160 139	(1 739 452)	62 420 687

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2022

		2021		2022	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	33 280 430	50 111 288	2 423 831	52 535 119
Débiteurs (note 5)	2	326 297 710	376 857 196	5 529 813	377 863 508
Prêts (note 6)	3				
Placements de portefeuille (note 7)	4	100			
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6				
Autres actifs financiers (note 9)	7				
	8	359 578 240	426 968 484	7 953 644	430 398 627
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 10)	10				
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	59 823 562	62 607 659	9 445 850	67 529 908
Revenus reportés (note 12)	12	36 408 750	37 977 362	8 357	37 977 362
Dettes à long terme (note 13)	13	256 220 848	336 165 991		336 165 991
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14	49 207 900	49 155 300		49 155 300
Autres passifs (note 14)	15				
	16	401 661 060	485 906 312	9 454 207	490 828 561
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(42 082 820)	(58 937 828)	(1 500 563)	(60 429 934)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	525 438 302	507 403 161	2 435 924	509 839 085
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19				
Stocks de fournitures	20	5 949 904	6 677 843		6 677 843
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22	53 089 306	128 056 672	90 587	127 138 802
	23	584 477 512	642 137 676	2 526 511	643 655 730
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	299 030	665 443	(248 716)	416 727
Excédent de fonctionnement affecté	25	9 698 124	9 698 124	1 000 000	9 698 124
Réserves financières et fonds réservés	26				
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27	(922 906))	(1 295 436))		(1 295 436))
Financement des investissements en cours	28	83 177 301	147 238 129	(2 161 260)	145 076 869
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	448 297 331	424 302 716	2 435 924	426 738 640
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	542 394 692	583 199 848	1 025 948	583 225 796
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2022	Réalizations 2022	Réalizations 2022	Réalizations 2021
Rémunération					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	138 108 475	135 712 246	138 011 129	131 503 466
Charges sociales					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	36 215 954	32 010 955	32 655 223	33 314 764
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5	51 709 244	1 642 636	1 642 636	1 823 485
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7				
Autres biens et services	8	2 129 920	58 136 353	71 131 137	54 641 123
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	1 267 780	4 403 356	4 403 356	1 113 006
D'autres organismes municipaux	10				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	2 174 440	2 014 503	2 014 503	2 096 136
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13	1 519 070	1 365 834	1 365 834	963 731
Contributions à des organismes					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	6 131 360	5 000 587		
Transferts	15				
Autres	16		7 186 980	7 186 980	8 787 428
Autres organismes					
Transferts	17				
Autres	18	1 980 650	1 846 669	1 848 148	1 876 673
Amortissement					
Immobilisations corporelles	19	43 389 242	45 350 062	45 415 610	40 520 148
Actifs incorporels achetés	20				
Autres					
Autres	21	23 150	39 573	39 573	16 877
	22				
	23				
	24	284 649 285	294 709 754	305 714 129	276 656 837

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2022

		2022	2021
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	416 727	327 876
Excédent de fonctionnement affecté	2	9 698 124	9 698 124
Réserves financières et fonds réservés	3		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	(1 295 436))	(922 906))
Financement des investissements en cours	5	145 076 869	82 759 032
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	426 738 640	448 995 786
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	583 225 796	542 703 724
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	665 443	299 030
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	(248 716)	28 846
	11	416 727	327 876
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Fond d'immobilisation	12	9 681 424	9 698 124
▪ Autres	13	16 700	
▪	14		
▪	15		
▪	16		
▪	17		
▪	18		
▪	19		
▪	20		
	21	9 698 124	9 698 124
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪	22		
▪	23		
▪	24		
	25		
	26	9 698 124	9 698 124

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2022

	2022	2021
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
▪	27	
▪	28	
▪	29	
▪	30	
▪	31	
	32	
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	33	
▪	34	
▪	35	
	36	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	37	
Organismes contrôlés et partenariats	38	
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	39	
Organismes contrôlés et partenariats	40	
Montant non réservé		
Administration municipale	41	
Organismes contrôlés et partenariats	42	
Fonds local d'investissement	43	
Fonds local de solidarité	44	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	45	
Autres		
▪	46	
▪	47	
	48	
	49	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2022

	2022	2021
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	50 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	51 ()(
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	52 ()(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	53 ()(
Autres	54 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	55 ()(
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	56 ()(
Assainissement des sites contaminés	57 ()(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	58 ()(
Autres	59 ()(
▪	60 ()(
▪	61 ()(
	62 ()(
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	63 ()(
Utilisation du fonds de roulement	64 ()(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	65 ()(
Utilisation du fonds de roulement	66 ()(
Autres	67 ()(
▪	68 ()(
▪	69 ()(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	70 ()(
Mesure relative à la COVID-19	71 ()(
Frais d'émission de la dette à long terme	72 (1 778 259)(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	73 ()(
Autres	74 ()(
▪	75 ()(
▪	76 ()(
Éléments présentés à l'encontre des DCTP	77	1 778 259
Financement des activités de fonctionnement	78	1 358 152
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	79	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	80	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	81	
Autres	82	
▪ Autres débiteurs	83	1 295 436
	84	922 906
	85	3 073 695
	86	2 281 058
	87	(1 295 436))(
	88	(922 906))

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2022

		2022	2021
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	84	171 176 203	112 102 736
Investissements à financer	85 (26 099 334)(29 343 704)
	86	145 076 869	82 759 032
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	87	509 839 085	526 136 857
Propriétés destinées à la revente	88		
Prêts	89		
Placements de portefeuille à titre d'investissement	90		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	91		
	92	509 839 085	526 136 857
Ajustements aux éléments d'actif	93		
	94	509 839 085	526 136 857
Éléments de passif correspondant			
Dette à long terme	95 (336 165 991)(256 220 848)
Frais reportés liés à la dette à long terme	96 (1 778 259)(1 358 152)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	97	253 065 546	179 079 777
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	98	1 778 259	1 358 152
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	99		
	100 (83 100 445)(77 141 071)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	101 ())
	102 (83 100 445)(77 141 071)
	103	426 738 640	448 995 786

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	1
Régimes supplémentaires de retraite	2	1

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

Le RTC offre à ses employés un régime de retraite enregistré auprès de l'organisme Retraite Québec. Les dispositions du régime capitalisé prévoient que le versement des prestations est égal à 1,9 % du salaire de l'année indexé annuellement. À compter du 1er janvier 2022, ce pourcentage est passé à 2 %.

L'évaluation actuarielle du régime capitalisé en date du 31 décembre 2019 établissait :

Pour le service accumulé avant le 1er janvier 2014 (volet antérieur) :

- Un excédent actuariel sur le compte général de 14 millions \$;
- Un ratio de capitalisation moyen de 103% sur le compte général et de 114,3% sur l'actif total;
- Une valeur des obligations constituées de 473,2 millions \$.

Pour le service accumulé à compter du 1er janvier 2014 (volet courant):

- Un déficit actuariel sur le compte général de 1,4 million \$;
- Un ratio de capitalisation moyen de 98,5% sur le compte général et de 102,7% sur l'actif total;
- Une valeur des obligations constituées de 97,8 millions \$.

La prochaine évaluation actuarielle est prévue au 31 décembre 2022 et sera disponible au cours de l'exercice financier 2023.

Un régime de rentes d'appoint est offert aux cadres supérieurs. Ce régime supplémentaire permet à ses participants de recevoir des prestations additionnelles de retraite en sus de celles versées par le régime de base.

Contestation de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal

Depuis la sanction de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (L.Q. 2014, chapitre 15) le 5 décembre 2014, des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la loi ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par des associations d'employés.

Dans un jugement rendu le 9 juillet 2020, la Cour supérieure du Québec a déclaré inconstitutionnelles les dispositions relatives à la suspension de l'indexation des rentes des retraités prévues par cette loi. La Cour a cependant déclaré constitutionnelles les dispositions de la même loi visant les participants actifs. Le gouvernement et certaines municipalités ont interjeté appel de la portion du jugement touchant les retraités. Des associations d'employés ont également interjeté appel de la portion du jugement affectant les participants actifs, faisant en sorte que l'ensemble du jugement de première instance est contesté par l'une ou l'autre des parties. L'exécution du jugement est donc suspendue jusqu'à ce que la Cour d'appel du Québec rende sa décision.

Puisque le résultat de ces démarches est indéterminable, les incidences possibles de ces requêtes et du jugement rendu en première instance n'ont pas été comptabilisées au 31 décembre 2022. L'ampleur du passif éventuel ne peut être fournie car une telle information pourrait avoir des incidences négatives sur le dénouement de l'éventualité.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

	2022	2021
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 (13 268 000)	(12 360 800)
Charge de l'exercice	4 (8 976 900)(8 711 800)
Cotisations versées par l'employeur	5 11 146 600	7 804 600
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 (11 098 300)	(13 268 000)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 732 319 100	698 664 400
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (733 682 600)(700 101 400)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9 (1 363 500)	(1 437 000)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 (9 734 800)	(11 831 000)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 (11 098 300)	(13 268 000)
Provision pour moins-value	12 () ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 (11 098 300)	(13 268 000)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	14 1	1
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (1 363 500)(1 437 300)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (1 363 500)(1 437 300)
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18 21 222 900	19 947 500
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19 45 100	113 400
Cotisations salariales des employés	20 21 268 000	20 060 900
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	21 (11 195 600)(10 153 800)
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	22 () ()	()
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	23 10 072 400	9 907 100
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	24 (1 046 600)	(1 051 000)
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	25 (45 100)	
Variation de la provision pour moins-value	26	
Autres	27	
▪	28	
▪	29	
▪	30	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	31 8 980 700	8 856 100
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	32 39 877 000	38 141 600
Rendement espéré des actifs	33 (39 880 800)(38 285 900)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	34 (3 800)	(144 300)
Charge de l'exercice	35 8 976 900	8 711 800

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		2022	2021
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	36	42 967 000	56 870 000
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	37 (39 880 800)(38 285 900)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	38	3 086 200	18 584 100
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	39	(4 090 700)	(19 395 700)
Prestations versées au cours de l'exercice	40	31 654 500	30 160 700
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	41	722 478 100	758 897 900
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	42		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	43	1 363 500	1 437 000
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	44		
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	45	87 714 400	85 273 600
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	46	13	13
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	47	5,90 %	6,10 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	48	5,90 %	6,10 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	49	2,67 %	3,00 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	50	2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques			
▪	51		
▪	52		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	1
Autres avantages sociaux futurs	54	2

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

Les régimes d'avantages complémentaires de retraite non capitalisés comprennent le régime d'assurances collectives à la retraite, les allocations de retraite et le régime d'incapacité professionnelle.

	2022	2021
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55 (35 939 900)	(33 360 000)
Charge de l'exercice	56 (3 069 400)	(3 656 700)
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57 952 300	1 076 800
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58 (38 057 000)	(35 939 900)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 (29 493 700)	(37 032 600)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61 (29 493 700)	(37 032 600)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62 (8 563 300)	1 092 700
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63 (38 057 000)	(35 939 900)
Provision pour moins-value	64 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65 (38 057 000)	(35 939 900)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66 3	3
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 (29 493 700)	(37 032 600)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 (29 493 700)	(37 032 600)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

	2022	2021
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70 1 789 400	2 165 700
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72 1 789 400	2 165 700
Cotisations salariales des employés	73 ()	()
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74 ()	()
	75 1 789 400	2 165 700
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76 478 900	980 000
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres		
▪	81	
▪	82	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83 2 268 300	3 145 700
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84 801 100	511 000
Rendement espéré des actifs	85 ()	()
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86 801 100	511 000
Charge de l'exercice	87 3 069 400	3 656 700
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	88	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	89 ()	()
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	90	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	91 9 177 100	5 539 300
Prestations versées au cours de l'exercice	92 952 300	1 076 800
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	93	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	94	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	95	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	96 11	11
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	97 2,10 %	1,20 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	98 %	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	99 2,67 %	1,88 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	100 %	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101 5,00 %	5,00 %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	102 5,00 %	5,00 %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	103	
Autres hypothèses économiques		
▪	104	
▪	105	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice	106		
Description des régimes et autres renseignements			
		2022	2021
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	107		
Régime de retraite par financement salarial	108		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	109		
Régime de retraite à prestations cibles	110		
Autres régimes	111		
	112		

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	113		
Description des régimes et autres renseignements			
		2022	2021
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	114		
Régime de retraite simplifié	115		
REER	116		
Autres régimes	117		
	118		

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2022	2021
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	119		
Description du régime			
		2022	2021
Cotisations des élus au RREM			
	120		
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	121		
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	122		
	123		

Note



800

POINTE-DE-SAINTE-FOY

2114

6114

RTC



720, rue des Rocailles, Québec (Québec) G2J 1A5
Administration : 418 627-2351
Service à la clientèle : 418 627-2511

